

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 20 décembre 2022
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	08 décembre 2022	09 décembre 2022

N° délibération	Objet
2022-085	Redevance d'assainissement collectif sur la zone d'activités du Vieux Tronc – tarifs année 2023

Le vingt décembre 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR :

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Marc QUEMENER

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Marie-Brigitte BRETHERS à Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT à Marc QUEMENER, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN

Absents excusés : Éric PRIGENT, Claude MOREL, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Coralie JEZEQUEL

Rapporteur : Jean-François Dumonteil

Le président explique que l'assainissement collectif de la zone d'activités du Vieux Tronc fait l'objet d'une facturation auprès des usagers depuis le 01 juillet 2019.

Il a été défini une part fixe et une part variable proportionnelle au volume d'eau potable consommée.

Envoyé en préfecture le 21/12/2022
Reçu en préfecture le 21/12/2022
Affiché le
ID : 029-200067197-20221220-2022085-DE

Il convient de définir les tarifs de l'année 2023 et il propose :

Désignation	Tarifs 2023
Part fixe - abonnement annuel	124 €
Part variable	1,70 € /m3
Raccordement	1 500 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe les tarifs de l'assainissement collectif sur la zone d'activités du Vieux Tronc aux montants proposés
- Dit que ces tarifs sont appliqués à compter du 01 janvier 2023

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 21 décembre 2022.